

Tol-Flex 600 Taloché



Revêtement semi-épais, mat, d'aspect taloché, aux copolymères acryliques en phase aqueuse.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : Famille I – Classe 7b2

Conforme aux normes AFNOR P 84-403 et NF P 84-404 (DTU 42.1) visant la protection des façades en service.

Selon EN 1062-1 : E5, V2, W3, A2 à A5

Destination	<ul style="list-style-type: none"> Finition des systèmes d'imperméabilité de façades, de classe I1 à I4 Intermédiaire du système dit I3 "Inversé" avec TOL-FLEX 600 en finition Travaux sur façades en service
Propriétés	<ul style="list-style-type: none"> Conserve sa souplesse dans le temps. Bonne résistance aux intempéries. Microporosité normalisée. Permet de dissimuler les pontages des fissures (I1 à I3) ou l'armature (I4). Ne contient pas de plastifiants susceptibles de migrer en surface.

Caractéristiques

Aspect en pot	Pâte épaisse.
Masse volumique	1,65 kg/L
Extrait sec	<ul style="list-style-type: none"> En volume : 71% En poids : 83%
COV	Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40g/l (2010). Ce produit contient max 39g/L
Point éclair	Sans objet
Aspect du film	Structuré, taloché.
Brillant spéculaire	< 10 sous 60, mat.
Rendement (Selon la norme NF T 30-073)	1,6 kg/m ² , fonction de la nature et planéité du support.
Temps de séchage (à 20°C et 65% H.R.)	<ul style="list-style-type: none"> Sec: 3 h Recouvrable par TOL-FLEX 600 (système dit I3 "inversé") : 72 heures Protéger le film des intempéries et de la condensation pendant 72 heures.
Teintes	<ul style="list-style-type: none"> Blanc. Nuancier TOTEM Façade réalisable en usine. Les teintes soutenues absorbent fortement la lumière et peuvent conduire à des dégradations du revêtement voire du support. Dans les règles professionnelles, les teintes de coefficient d'absorption solaire > 0.7 (ou avec indice de luminance lumineuse Y < 35) ne sont pas admises en façade exposée. Nous consulter.
Conditionnement	25 Kg
Conservation	<ul style="list-style-type: none"> 24 mois en emballage d'origine, non ouvert Conserver à l'abri du gel et de la chaleur Refermer hermétiquement le bidon après usage.
Recommandations particulières	<ul style="list-style-type: none"> Ne pas jeter les résidus à l'égout. L'emballage et le reste de son contenu ne doivent pas être jetés avec les déchets ménagers. Se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte. Utiliser les équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus : gants et protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

Tol-Flex 600 Taloché

Conseils de mise en œuvre

Dilution	Prêt à l'emploi, ne pas diluer.
Préparation du produit	Brasser énergiquement avant sa mise en œuvre.
Matériel d'application	Lisseuse inox + taloche plastique.
Nettoyage des outils	Eau
Conditions d'application	Conformes au DTU 42.1
Supports	Etat et qualité conformes au DTU 42.1. <ul style="list-style-type: none"> • Béton brut de granulats courants ou légers • Béton ou maçonnerie d'éléments, enduits au mortier de liants hydrauliques • Revêtements scellés ou collés de petits éléments à base de pâte de verre ou de carreaux céramiques • Anciens revêtements organiques après étude préalable • Mortier de plâtre conforme aux Règles Professionnelles de juin 1997 et DTU 42.1 • Supports non visés par le DTU 42.1 – Technique non courante tel que brique, panneau en béton cellulaire, etc – Nous consulter
Préparation des supports	Conformément aux règles de l'art et au DTU 42.1 auquel s'ajoutent des préparations particulières <ul style="list-style-type: none"> • Décontamination éventuelle du support avec FACADE NET. • Reprises d'épaufrures éventuelles avec LANKOREP FACADE 732. • Ragréage éventuel du support avec ENDUIT DE RAGREAGE FACADE.

Système d'application

Classe d'imperméabilité	I1	I2	I3	I4
			Système "Inversé"	
Fixateur	1 couche de TOL-FIX, TOL-FIXATEUR GCPV ou ELASTOFIX PIGMENTE (Pour système dit inversé utiliser TOL-FIX uniquement)			
Traitement ponctuel des fissures	Rebouchage : MASTIC ACRYLIQUE + pontage : NON TISSE FACADE/TOL-FLEX INTERMEDIAIRE		Rebouchage : MASTIC ACRYLIQUE ou ENDUIT DE RAGREAGE FACADE	
Couches Intermédiaires		1 couche de TOL-FLEX INTERMEDIAIRE 0,250 kg/m ² 0,400 kg/m ²	1 couche de TOL-FLEX 600 TALOCHE (1,6 kg/m ²)	1 couche de TOL-FLEX INTERMEDIAIRE (0,500 kg/m ²) Marouflage du NON TISSE FACADE dans le frais 1 couche de TOL-FLEX INTERMEDIAIRE (0,400 kg/m ²) frais sur frais
Finition	1 couche de TOL-FLEX 600 TALOCHE (1,6 kg/m ²)		1 couche de TOL-FLEX 600 (0,400 kg/m ²)	1 couche de TOL-FLEX 600 TALOCHE (1,6 kg/m ²)
Epaisseur minimales requises par le DTU	200 µ	300 µ	400 µ	600 µ

Se reporter aux fiches techniques correspondantes

Application du produit	<ul style="list-style-type: none"> • Empâter grassement le support et répartir uniformément à l'aide de la lisseuse • Régler l'épaisseur appliquée à la dimension des grains • Resserrer les grains en pressant à plat sur la taloche plastique humidifiée, après un délai qui est en fonction de la météo.
Précautions d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Afin de limiter les risques de reprises après séchage lors d'application sur grandes surfaces, nous conseillons de partager la surface en panneaux par des joints apparents de telle sorte que l'application du panneau se fasse sans interruption • Prévoir l'éloignement des gastéropodes par tous moyens.
Hygiène et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Produit non classé dangereux. • Consulter la fiche de données de sécurité.

Les données physico-chimiques données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

La valeur de COV indiquée représente la valeur du produit prêt à l'emploi, après mise à la teinte, dilution... avec les produits de notre gamme. En aucun cas, elle ne peut engager notre responsabilité sur des mélanges qui seraient faits avec d'autres produits commerciaux, pour lesquels nous ne connaissons pas la réelle teneur en COV.

La présente fiche technique a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Nous invitons notre clientèle à vérifier l'adaptation du produit à la nature et à l'état des fonds et à procéder à des essais représentatifs. Il appartient à notre clientèle de vérifier que la présente fiche n'a pas été remplacée ou modifiée par une édition plus récente.

